

# Les homosexuels gagnent une bataille

Partenariat 58% des Suisses ont accepté la loi pour les couples de même sexe. En Suisse romande, seuls le Valais et le Jura ont dit non

Stéphanie Germanier, Berne

«C'est la victoire des mouvements homosexuels, celle de leurs parents et amis, mais aussi la victoire de tous ceux qui défendent une Suisse tolérante et ouverte.» Philippe Trinchin, le président de la Coordination nationale en faveur du oui au partenariat enregistré pour les personnes de même sexe (Lpart), est soulagé et heureux. Largement donné gagnant depuis plusieurs semaines, le oui du peuple à la Lpart, à 58%, n'est pas une surprise pour ses partisans. Mais la satisfaction n'en demeure pas moins énorme. «Les gens qui ont voté connaissaient la loi dans son détail. Nous avons donc construit cette victoire sur du roc et pas sur du sable», se réjouit Philippe Trinchin. Preuves de la solidité du verdict populaire: une large majorité des cantons ont plébiscité la loi, et les pourcentages de oui sont honorablement élevés. Seuls le Jura, le Valais, le Tessin, la Thurgovie, Uri, Schaffhouse et Appenzell Rhodes-Intérieures ont dit non.

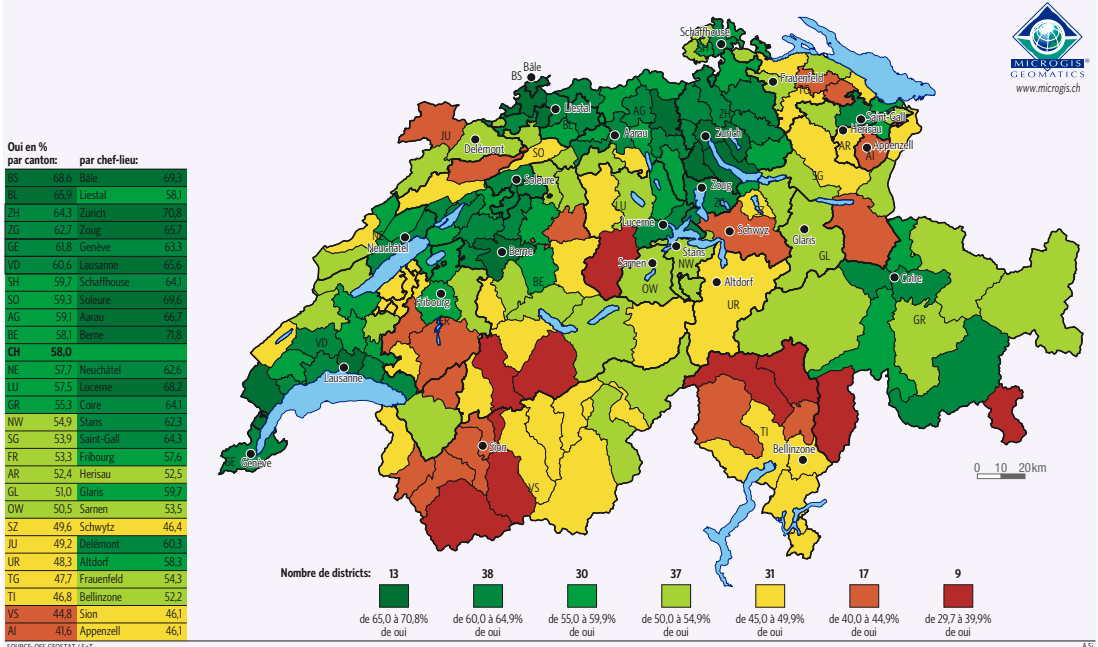
«L'adoption n'est pas un sujet aujourd'hui et ne sera pas un sujet demain»

Le revers infligé aux opposants de la Lpart ne surprend pas non plus ces derniers. «Nous avons perdu, mais nous avons gagné à la où nous devions gagner», se satisfait Maurice Chevrier, le conseiller national PDC. Le Valaisain s'est battu aux côtés des référendaires, le Parti évangélique et l'Union démocratique fédérale. Son canton, le Valais, se pose d'ailleurs en fervent opposant de la loi avec 55% de non. Les adversaires du partenariat jugent désormais qu'on doit s'en tenir à ce qui a été voté et rien que cela, allusion à la question de l'homoparentalité.

«L'adoption n'est pas un sujet aujourd'hui et ne sera pas un sujet demain», promet Philippe Trinchin. Et le responsable de préciser que la prochaine étape consistera à dissoudre la coordination nationale, mise en place en vue de cette votation, pour passer le témoin aux associations homosexuelles. «Il y a encore beaucoup à faire au niveau de l'homosexualité au travail, dans les milieux économiques et sur sa visibilité au niveau national», détaille-t-il. Des thématiques qui sont en effet restées hors du cadre de la campagne.

De fait, ces facettes de la condition homosexuelle ont été éclipsées par les arguments juridiques et moraux, qui ont volé la vedette à une discussion publique décomplexée sur l'homosexualité. Depuis le début de l'année, les milieux homosexuels n'ont pu qu'insister sur le contenu précis de la loi pour contrer les attaques des opposants, qui dénonçaient la Lpart comme un «mariage bis» ou encore comme un premier pas vers l'adoption et la possibilité pour les homosexuels de faire appel à la procréation médicalement assistée. Les Suisses ont parlé d'homosexualité, mais en

Partenariat enregistré: le vote des districts



Le vote en faveur du partenariat a été nettement urbain. L'axe du oui, de Genève à Saint-Gall, suit exactement les contours de la «métropole suisse» que certains théorisent. A l'inverse, les refus les plus catégoriques émanent de vallées où l'emprise religieuse demeure forte. Surprise au Jura, qui refuse alors qu'il est souvent fier de ses positions jugées progressistes. Bien que le PDC ait recommandé le oui après un débat animé, il n'a pas été suivi par la base. Le non ne l'a toutefois emporté que de 396 voix. C'est le district de Porrentruy qui a fait basculer le vote cantonal, Delémont et les Franches-Montagnes ayant accepté. Le PDC du Valais romand, lui, s'était engagé contre le projet et la majorité l'a suivi. Le clivage entre les cantons catholiques et protestants subit quelques exceptions marquantes. Certes, le Valais, le Tessin ou Appenzell Rhodes-Intérieures rejettent le projet. Mais en Valais, le oui, à 45%, fait davantage qu'espéré par les partisans. L'acceptation de Fribourg étonne aussi, mais là, les différences entre régions sont fortes: les districts de la Gruyère, la Broye, la Veveyse et la Glâne refusent, alors que la Singine germanophone et la Sarine, district de la ville de Fribourg, acceptent. (N.D.U.)

termes d'assurances sociales, de droits et de devoirs, alors que les défenseurs de la loi tentaient, tant bien que mal, de faire passer un message plus large, basé sur des réalités quotidiennes. Alors que certains espéraient que ce débat conduise à la reconnaissance d'un mode de vie ou d'un certain système de valeurs, le débat s'est concentré sur la question de l'égalité de traitement juridique. A ce propos, Philippe Trinchin ne veut toutefois pas parler d'échec. «Je garde de cette campagne le souvenir de couples qui se sont affichés et qui ont osé faire leur coming-out social. Nous avons parlé d'homosexualité durant ce débat», estime-t-il.

Entre les deux langages parlés durant la campagne, émotionnel pour les partisans de la loi, juridico-moral pour ses adversaires, les Suisses ont tranché. Il est probable qu'ils ont été rassurés par l'article 28 de la nouvelle loi, qui interdit l'adoption et la procréation médicalement assistée aux couples ho-

mosexuels ayant passé devant l'officier d'Etat civil. Les votants ont manifestement fait confiance au législateur sur ce point et n'ont pas suivi les arguments des référendaires, pour qui la Lpart ne serait que la première pièce de l'engrenage qui mène à l'homoparentalité. Les dérapages ont été minimes durant cette campagne, que l'on attendait plus incisive, malgré l'importance donnée à Schengen/Dublin. Le politiquement correct a été brandi sur les podiums et les non-dits n'ont trouvé refuge que dans les tribunes libres des journaux.

Selon le président de la Confédération Samuel Schmid, les premiers partenariats ne seront pas conclus avant janvier 2007, la mise en œuvre administrative étant lourde. Quant à savoir si le débat qui s'est achevé dimanche aura quand même un effet sur le regard que la société porte sur ses minorités, c'est, manifestement, une autre question.

## Un vote en forme d'appel à la modération

### Commentaire

Les milieux homosexuels, et plus largement les partisans du partenariat enregistré, peuvent se féliciter. Avec le vote de dimanche, le seul au monde où la population s'est prononcée sur ce sujet sensible, le partenariat jouit d'une solide légitimité démocratique. La minorité homosexuelle reçoit-elle pour autant une reconnaissance symbolique souvent évoquée? Cela

reste à prouver. Le débat sur le partenariat semblait relever d'une évidence sociale, un débat politique plutôt calme n'y a pas changé grand-chose.

Le score est toutefois modeste. Alors que les sondages prédisaient près de deux tiers d'avis favorable, les 58% obtenus devraient inciter les milieux concernés à une grande modération. Ce résultat montre que les non-dits, les oppositions invoquées par peur d'une réprobation publique, ont été plus

nombreux qu'imaginé. Les militants les plus acharnés, qui évoquent le mariage ou le droit à l'adoption, voire à la procréation médicalement assistée, seraient inspirés de savourer la victoire de dimanche sans chercher à repartir en campagne.

La relative timidité du vote montre que le projet amorcé naguère par Ruth Metzler était assez équilibré pour convaincre une majorité. Qui n'ira pas plus loin.

Nicolas Dufour

**AIR FRANCE**  
faire du ciel le plus bel endroit de la terre

**La facilité des e-services.**  
La facilité de l'achat et du choix du siège on-line, la facilité de l'enregistrement sur [www.airfrance.ch](http://www.airfrance.ch), la facilité de l'impression de votre carte d'accès à bord chez vous ou la facilité de vous enregistrer en 30 secondes sur une borne libre service à l'aéroport, la facilité selon Air France.  
\*uniquement au départ de Genève vers Paris, Bordeaux, Clermont, Nantes, Toulouse  
[www.airfrance.ch](http://www.airfrance.ch)

**AIR FRANCE KLM**